

MAIRIE
DE
LA BOISSIERE



La Boissière, le 9 mars 2021,

Le maire de La Boissière
à
M. le maire de Gignac
Mairie de Gignac
Place Auguste Ducornot
CS70048
34150 GIGNAC

OBJET : avis des personnes publiques associées sur la déclaration de projet n°2 "CEIFOR" avec mise en compatibilité du PLU de la commune de Gignac

N/Réf. : JCC/AMM

Affaire suivie par Anne-Marie MARSAL secrétaire de mairie
04 67 55 40 59/marsal.laboissiere@orange.fr

Monsieur le maire,

Suite à votre courrier en date du 5 février 2021, je vous informe que j'émet un avis favorable au dossier de déclaration de projet n°2 valant mise en compatibilité du PLU de la commune de Gignac.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de mes salutations distinguées.

LE MAIRE,



Jean-Claude CROS